Le [illegible] qu'il a [illegible] lui [illegible] [illegible] Nord. M. Paul Mormentin est un élève de l'Institut technique de Roubaix ; il avait déjà obtenu l'an dernier une récompense pour son travail sérieux.

M. Joseph Hashrouck, 22, rue Kléber, à Marcq-en-Barœul, a reçu aussi, hier après-midi à Lille, une prime et une récompense de 10 francs pour son assiduité aux cours de tissage à l'Ecole des Arts et Métiers de Roubaix (place Chevreul). L'an dernier, il avait aussi obtenu un prix et une médaille de bronze.

M. Emile Vanbiste, 24, rue Kléber, à Marcq-en-Barœul, vient d'obtenir une médaille de vermeil avec un diplôme de chauffeur de l'Automobile-Club du Nord.

ARMENTIÈRES

Décès Baptistère. — Nouveau cours. — Un nouveau cours élémentaire commencera le 3 février. Il aura lieu tous les lundis, de 6 h. à 7 h. Rappelons qu'aucune formalité n'est nécessaire pour y participer.

Noyade. — Emile Delahaye, tisseur, trouvé livre dans la rue Nationale, a été mis en vidoir.

Tombé à terre. — Un sieur Philippart, hospitalisé de guerre et interné à l'asile d'aliénés, qui a été extrait, hier, est conduit à Douai, par la gendarmerie.

Il a été perdu, samedi, entre la rue Jules-Lebleu et la rue Carnot, une châtelaine avec sa montre en or. Grosse récompense à qui la rapportera rue Carnot, 2.

ARMENTIÈRES. — Publications. — Hallez Maurice, soldat au 8e bataillon de chasseurs à pied à Amiens, et Pipelart Médéline, boîtier, rue d'Erquingheim, 165. — Deully Victor, peigneur de lin, rue Solférino, cour Morel, 3, et Gyllert Louise, étaleuse, rue des Agneaux, 60. — Boidin Alphonse, ajusteur, rue Nationale, 138, et Chavatte Cerella, réceptionnaire, rue Colbert, 59. — Dufour Pierre, entrepreneur, rue du Faubourg de Lille, 34, et Lesieux Epire, a. pied à Lille.

MOUVEAUX. — du 10 au 17 janvier. — Naissances. — Bigneserre Denise, hameau de l'Epinette. — Dumette Jean, rue Voltaire, 103. — Bynche Roger, rue Félix-Faure, 18.

Décès. — Fernande Sautré, 1 mois, rue de la Lys, 24. — Emile D'oine, 6 mois, rue du Chemin-de-fer, 6. — Louise Trénel, 57 ans, rue Racine. — Adrienne Patou, 1 jours, rue Carnot, 124. — Marie-Thérèse Debreyn, 88 ans, rue du Chemin-de-fer, 32. — Omer Anglle, 25 mois, rue d'Espel. — Emile Thaet, 75 ans, rue d'Armes, 12.

Promesses de mariage. — Bernard Walbecque, employé de commerce, et Joséphine Dennis, p. p., à Hallennes-Lille.

HAZEBROUCK

LA BOURSE. — Du 9 au 15 janvier. — Naissances. — Adeline Delecouillerie, rue de Berthen. — Madeleine Lucken, pavé de Lavestre. — Pierre Trénel, rue Baillieul.

Publications. — Louis Debandt, peintre en bâtiments à Estaires, et Louise Ducourant, couturière à La Gorgue.

Décès. — Catherine Riche, 78 ans, épouse Meresin Wiskart, rue de la Lys. — Félicie Mesdiant, 69 ans, rue de la Meuse.

DOUAI

Obit de la Croix-Rouge

Dimanche, à midi, en l'église Saint-Pierre, a été célébré l'obit annuel fondé par le comité douaisien de la Société de secours aux blessés militaires, pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France au cours de la guerre de 1870-71 et des expéditions coloniales ultérieures.

Dès onze heures et demie, la vaste église Saint-Pierre est remplie, et il sera difficile aux retardataires de trouver une place, et c'est grâce au service d'ordre, bien organisé, que les sociétés peuvent pénétrer dans le chœur de l'église.

Un catafalque, orné de drapeaux tricolores et d'couronnes de la Société de la Croix-Rouge, est entouré de six Frères des Ecoles Chrétiennes, portant au bras le brassard de la Société de la Croix-Rouge.

Dans le chœur, entièrement tendu de draperies noires et d'écussons de drapeaux tricolores et de la Croix-Rouge, prennent place MM. le commandant Binet, Quinion-Hubert, Robert, Bd. Butruille, Godefroy, docteur Faugheur, etc., membres de la commission de la Société de la Croix-Rouge.

Successivement arrivent, précédées de leur drapeau, les sociétés ci-après :

La section douaisienne des Vétérans des armées de terre et de mer, conduite par M. le général Guérin ; la Société des Anciens Sous-Officiers, sous la présidence de M. Gheerbrandtz ; la Société des Anciens Combattants ; la Société des trompettes « La Revanche » ; une délégation de la Société de gymnastique « L'Union Douaisienne ».

La Société chorale « Les Mélomanes Douaisiens » a interprété le « Kyrie » de Pastour, « Oro Supplex » de Rey, par M. Foveau, membre de la société, avec accompagnement d'orgue, « Sanctus » de Laurent de Rillé, le « Pie Jesu » de Zimmermann, par les premiers ténors de la société, et « Agnus Dei » de Pastoor.

Après l'Evangile, M. Hégo, pro-doyen de Saint-Pierre, prononce une allocution vibrante de patriotisme.

A l'Elévation, les trompettes « La Revanche » exécutent la sonnerie « A l'étendard ! »

A la sortie de la messe, une foule considérable formait la haie pour voir défiler nos sociétés patriotiques.

Société de tir « Le Rappel ». — La société de tir « Le Rappel », réunie le 7 janvier 1908 en assemblée générale au Chalet Douaisien, rue d'Aniche, siège de la société, après avoir entendu par le trésorier le compte-rendu de la situation financière de l'année 1907, a procédé au renouvellement du Comité.

Ont été élus : Président, MM. Chérubin ; vice-président, Méraz ; secrétaire, H. Jovenet ; trésorier, Bonette ; directeur du tir, Bulté ; commissaires organisateurs : MM. Catelain, Ducroisez et Martin.

M. Pleuvier Léon a été nommé président honoraire.

Le banquet annuel de la société aura lieu le dimanche 26 janvier.

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la séance de jeudi, à cinq heures du soir :

Correspondance et communications. — Agents municipaux : Habillement et équipement ; réception définitive. — Chemins vicinaux : Travaux d'entretien ; réception définitive. — Propriétés communales : Radiation d'une inscription hypothécaire. — Enseignement primaire : Indemnités ; crédit. — Legs Veuve Pillon de Saint-Philbert. — Commémoration de Jean Bologne : Rapport de la Commission. — Emploi d'un don : Etablissement d'une fontaine. — Lycée : Indemnité de surchauffe. — Porte de Valenciennes : Logements ; réfection de toitures. — Hôtel des Postes. — Musiques militaires : Vœu contre leur suppression. — Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer : Demande de placement gratuit.

Trouvailles. — Sœur Julienne, des Petites Sœurs des Pauvres, tient à la disposition du propriétaire, du numéraire trouvé sur la voie publique.

— La jeune Jeanne Pigot, rue des Ferronniers, 42, tient à la disposition du réclamant, un porte-monnaie contenant du numéraire trouvé sur la voie publique.

DOUAI. — du 12 janvier. — Achille Humez, marqueur à Douai et Jeanne Honoré, s. p.

Publications de mariage. — Edouard Vanneuman, batelier à Lovendeghem et Philomène Dolsen, batelière à Anvers. — Gustave Berlin, menuisier à Wazière et Marie Clodore, tailleuse à Douai. — Louis Lemoine, laboureur et Adolphine Coulon, s. p. — Eleuthère Derin, peintre en équipage et Julienne Despres, ménagère. — Félix Dewasmes, canonnier au 15e d'artillerie et Julienne Tailliez, couturière à Lille.

Décès. — Clémence Devigne, 58 ans, s. p., épouse de Edouard Bovred, 15, place Marcin. — Marguerite Fournier, 1 an, boulevard Vauban, 4. — Charles Monnet, 79 ans, journalier, veuf de Adeline Carpentier, 77, rue du Canteleux.

SOMAIN. — du 7 au 13 janvier. — Naissances. — Hennequez Alfred, hameau de Beaurepaire, 181. — Dupas Amédée, hameau de Beaurepaire, 81. — Hary Marcel, hameau de Beaurepaire.

Mariages. — Balligand Paul, courtier et Madeleine Postina, s. p. — Tonnoir Joseph, mineur et Cotelle Sophie, journalière.

Décès. — Gourgues Céline, 7 mois, rue d'Arenbe, 2.

VALENCIENNES

Accident. — Au jardin de M. Dussart-Lemaussier, rue de l'Atre-Gertrude, un domestique, Joseph Brunebarbe, s'est foulé le pied droit en chargeant un chariot.

VALENCIENNES. — Du 10 au 17 janvier. — Naissances. — Fernande Canchy, rue de l'Hôtel-Dieu. — Antoine Dehecq, avenue de Famars. — Geneviève Forrière, rue de l'Entrepôt. — Marcelle Plonevez, avenue de Famars, 54. — Juliette Planchon, rue de la Barre, 11. — Charles Lambert, rue du Petit Fossart, 12. — Jules Tourille, cour Lefèvre. — Emilienne Wurez, rue de Beaumont, 5. — Henriette Blangenois, avenue Faidherb.

Mariages. — Jules Hubert et LéontineMouys. — François Destocquet et Zoé Bury. — Jules Delbove et Adèle Descamps. — Désiré Patte et Alice Demisse. — Maurice Hageman et Germaine Marchal.

Décès. — Pierre Flinois, 81 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Sophie Martière, 75 ans, veuve de Louis Legay, avenue Dampierre. — Madeleine Payen, 9 mois, rue Sandeur, 18. — Albert Jolgneaux, 43 ans, rue du Jolimetz. — Clément Houzé, 37 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Zélia Lethien, 43 ans, id. — Lydie Bavay, 77 ans, veuve de Zacharie Balleux, rue des Capucins, 7. — Basilique Payen, 59 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Irma Barigand, 21 ans, épouse de Gaston Coget, rue du Rôleur. — Lazare Lechevin, 8 ans, impasse d'En-Bas-l'Eau. — Joséphine Mériaux, 71 ans, veuve de Louis Rigaux, rue d'Audregnies, 18. — Joséphine Gravelle, 78 ans, épouse de Armand Berlemont, avenue Duchesnois. — Jules Marandi, 44 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Pierre Labuchelle, 57 ans, avenue Dampierre. — Rosalie Beukenne, 78 ans, veuve de André Lesage, place de l'Hôpital. — Toussaint Guisgand, 79 ans, id. — Léontine Bertin, 39 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. Rosalie Monseux, 72 ans, veuve de Léon Dehove, rue Verdière, 15. — Léonard Mention, 73 ans, avenue Duchesnois. — Camille Coeffon, 78 ans, cour Hélène.

ANZIN

L'arrestation du faux-monnayeur. — On vide actuellement les fosses d'aisances de la gare, pour rechercher si François ne s'y serait pas débarrassé des mauvaises pièces dont il devait être porteur.

D'autres charges pèsent sur l'inculpé. Il aurait été employé à l'imprimerie Hollande, rue de l'Intendance, à Valenciennes, où se trouvaient alors les bureaux de notre confrère « Le Valenciennois », et aurait disparu subitement, après avoir cambriolé les tiroirs.

On dit encore autres choses sur son compte !... Attendons ! Mais l'enquête promet d'être très intéressante.

Accidents aux Forges et Hauts-Fourneaux de Denain-Anzin. — Marc Kocchère, puddleur, a reçu un éclat d'acier dans l'œil droit. Il devra chômer un mois.

— Henri Flament, manœuvre, a été brûlé à la figure et à la tête par un jet de gaz venant de la cave d'un haut-fourneau. Ce ne sera que dans une vingtaine de jours que le docteur se prononcera sur la gravité de la brûlure.

Arrestation. — Les gendarmes ont arrêté, pour vagabondage, Edouard Prouveur, domestique. Il a été écroué après interrogation.

ABSCON. — du 11 au 16 janvier. — Naissance. — Potiez César, coron du Village.

Mariages. — Corbiaux Antoine, ajusteur et Bouillez Palmyre, couturière à Somain. — Dequin Charles, employé au tramway et Lehu Philomène, couturière. — Demulder Pierre, surveillant de dépôt à Paris et Jeanne Collez, s. p.

DOUAY

Un tramway. — Vendredi vers cinq heures, un quart du soir, le tramway de Cantin descendant vers Valenciennes, se trouvait près du passage à niveau de Thiers, quand on entendit un bruit de vitres brisées. Le tramway stoppa, et on put constater que plusieurs gamins prenaient la fuite. Il fut impossible de les rattraper. Un voyageur, M. L. Cathelain, directeur d'assurances, avait été atteint à l'œil par un éclat de verre ; la blessure n'était heureusement pas grave. Plainte a été déposée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

CAMBRAI

Le Dimanche des Ecoles catholiques jouera « Michel Strogoff » le dimanche 9 février prochain, dans la salle des fêtes de l'Institution Notre-Dame de Grâce.

BELGIQUE

Société de Musique de Tournai. — Le prochain concert aura lieu le dimanche 26 janvier, à 3 heures, à la Halle aux Draps, avec le concours de la célèbre cantatrice, Mlle Maria Philippi, de Munich, et du pianiste M. Lacoureux, de Bruxelles.

Programme. — Les Ruines d'Athènes (Beethoven) ; solistes : Mlle Paternoster et M. Morissens. — Ombre Felice (Mozart), Mlle Philippi. — Concerto en ré mineur (Mozart), M. Lacoureux. — A) La Violette ; B) L'Enchanteur ; C) Au Berceau (Mozart), Mlle Philippi. — A) Les jeux d'eau de la villa d'Este (Liszt) ; B) Ballade en sol mineur (Chopin), M. Lacoureux. — A) Au Ruisseau ; B) Le Rossignol ; C) La jeune fille et la mort ; D) La Toute Puissance (Schubert), Mlle Philippi. — « Ave Verum » (Mozart). — Sérénade (Schubert), Mlle Philippi et les chœurs.

Toute personne étrangère à la ville, descendue chez un membre honoraire de la Société, habitant Tournai, sera admise à ce Concert, présentée par ce membre à l'un des commissaires de service, le soir du concert.

La répétition générale fixée au samedi 25 janvie r,à huit heures du soir, est exclusivement réservée aux membres de la société.

Le jour du concert les portes de la Halle aux D raps seront ouvertes à deux heures.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DUNKERQUE

Falsification du lait. — M. Georges Pareys et Mme veuve Lebecque cultivateurs et laitiers, à Coudekerque-Branche, ayant pu prouver que la pauvreté en beurre de leur lait ne leur était pas imputable sont acquittés.

Autres condamnations. — Alphonse Admont, 43 ans, afficeur à Dunkerque, 3 jours de prison pour mendicité.

— Jules Marton, 37 ans et Frédéric Loutman, 25 ans, journalier à Saint-Pol-sur-Mer, 8 jours de prison pour vol.

— François Lefebvre, 40 ans, marin à Dunkerque 40 jours de prison pour vol et coups.

— Lucien Bertem, 28 ans, journalier à Dunkerque, 2 mois de prison, pour ivresse en récidive.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'HAZEBROUCK

Emile Asket, six jours de prison.

Devos Emile, 48 ans, journalier, à Estaires, six jours de prison, avec sursis, pour contrebande.

Gravelin Gustave, 23 ans, mineur, à Armentières, trente-deux jours de prison pour contrebande.

Verstraete Henri, 61 ans, ouvrier agricole, à Wormhout, six jours de prison, pour contrebande.

Hameau Théophile, 43 ans, cultivateur, à Merris, quinze jours de prison, avec sursis, pour vol.

Verwaerde Ignace, 26 ans, domestique de ferme, à Merris, six jours de prison, avec sursis, pour complicité de vol.

Debaene Eugénie, femme Desmoudt, 47 ans, matelassière, à Cassel, six jours de prison, pour escroquerie.

Quille Joséphine, femme Derocque, 61 ans, laitière, à Merville, six jours de prison, avec sursis, pour falsification de lait.

UN DEMANDE DES MALADES

Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Reins, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, [illegible], Neurasthénie, Paralysie, Cancer, etc.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 10, Rue des Saint-Enfants, PARIS.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AVESNES

Avesnes. — Joseph Brochart, limeur de scies, arrêté à Avesnes en état de mendicité, est condamné à 8 jours de prison.

Saint-Hilaire. — Laure Courteville, femme Dumon, et Henri Brunet, 6 jours de prison pour mendicité.

Cartignies. — Le tribunal, vidant son délibéré, condamne Vinchon à 25 fr. d'amende pour coups à Dersenne.

Fourmies. — Ernest Guillain, 37 ans, terrassier, 6 jours de prison pour coups de soulier dans la poitrine de Hérion Henri.

Anor. — Charles Bazin, 17 ans, chauffeur, 25 fr. d'amende, avec sursis, pour port d'arme prohibée.

Landrecies. — Arthur Tourneux, 36 ans, colporteur de journaux, 8 jours de prison comme récidiviste de l'ivresse.

Bagnolestaine. — Félicie Decrock, 16 fr. d'amende pour omission de déclaration d'étranger.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame H. VANDORPE-GRILLET

décédée à Mons-en-Baroeul, le vendredi 17 janvier 1908, dans sa soixante-sixième année, administrée des Sacrements de l'Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi, Service et Funérailles qui auront lieu le mardi 21 dudit mois, à onze heures, en l'église de Mons-en-Baroeul, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, à Lille, pour y être inhumé.

(L'Office des Morts sera chanté la veille, à cinq heures du soir).

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Roubaix (Mons-en-Baroeul), à dix heures trois quarts.

Un Obit solennel sera chanté en l'église Saint-Etienne, à Lille, le mercredi 29 janvier, à onze heures, (les Laudes à 10 h. 1/2).

Des voitures stationneront à la Gare et sur la Grande-Place de Lille, à partir de 10 heures.

19,20,21,1.4234

COIN DES MÉNAGÈRES

CONFITURES DE MARRONS. — CRÈME AU CHOCOLAT. — GATEAU LORRAIN

C'est une chronique toute sucrée que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui, chères ménagères de la « Croix du Lundi ». Il faut dire que la recette de confitures de marrons m'est demandée, ainsi qu'une bonne recette de crème au chocolat ; j'espère que l'abonnée qui toujours, me confesse-t-elle, manque ses crèmes, ne la manquera plus cette fois. Quant au gâteau lorrain c'est quelque chose de fin, je vous assure, dont vous ne me ferez toutes que des compliments.

Confitures de marrons. — Prenez de beaux marrons, enlevez-en la première peau, puis, afin d'en enlever plus facilement la seconde, faites-les bouillir dans de l'eau très légèrement salée. Les marrons alors bien [illegible], enlevez-les au travers d'un tamis pour les réduire en pâte. Prenez le même poids de sucre vanillé que de pâte, faites fondre le sucre avec deux décilitres d'eau par kilog. Lorsque le sirop a fait quelques bouillons, mettez-y la pâte de marrons et mêlez bien. Faites cuire 15 à 20 minutes sans cesser de tourner. On peut aussi jeter les marrons en morceaux dans un sirop de sucre, c'est aussi bon, mais les confitures se conservent moins bien. Laissez tiédir pour mettre en pots.

Crème au chocolat. — Faites fondre 5 tablettes de bon chocolat, 7 au paquet, dans un peu d'eau, puis, mélangez-le à une bonne pinte de lait sucré. Laissez bouillir un moment.

D'autre part, travaillez pendant quelques instants, 3 jaunes d'œufs avec un peu de sucre en poudre et une bonne pincée de farine, versez petit à petit un peu de chocolat dans ces œufs, puis, mélangez le tout en tournant toujours sur le côté du feu. Quand vous verrez que c'est sur le point de bouillir, retirez vivement et passez au travers d'une fine passoire dans le plat que vous mettrez à table.

Laissez refroidir et... c'est tout. Si vous ne réussissez pas, chère lectrice... je donne ma démission....

Gâteau Lorrain. — Cet excellent gâteau se fait à peu près comme le quatre-quarts. Prenez 4 jaunes d'œufs, travaillez-les avec 125 grammes de farine, 125 grammes de sucre en poudre, et même poids de beurre frais que vous faites fondre. Ajoutez le zeste râpé d'un demi-citron, une cuillerée et demie de fleur d'oranger et les 4 blancs d'œufs battus en neige. Faites cuire au four modérément chaud pendant environ trois quarts d'heure.

MARMITON.

(Reproduction réservée sauf pour la « Croix » et ses suppléments).

PYROGRAVURE

(Voir en dernière page)

Par les

TEMPS FROIDS & HUMIDES

ne consommez d'autre apéritif que le

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER

par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette

BANYULS-TRILLES

Employez pour vos cheveux la SOYEUSE GOBERT. Elle procure les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :

1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules [illegible]

DÉPÊCHES de la NUIT

Officiers de l'Instruction Publique

Sont nommés officiers de l'Instruction publique :

MM. Bande, docteur à Douai ; Bigo, adjoint au Génie d'Hennebont ; Bots, docteur à Roubaix ; Bouzel, industriel à Haubourdin ; Boussoux, chef de bureau à la Mairie de Lille ; Charpentier, ingénieur à Lille ; Paul Cordier, à La Bassée ; Bulcaert, conseiller général à Fourmies ; Debève, conseiller général à Maany ; Deplechin, statuaire à Lille ; Derémy, docteur à Valenciennes ; Louis Dreyfus, à Valenciennes ; Druesne, syndic à Lys, à Valenciennes ; Dussaud, sous-préfet à Avesnes ; Evrard, caissier des Ecoles à Lille ; Hennart, docteur à Lille ; Houbron, à Lille ; Gaillardot, juge de paix à Dunkerque ; Mlle Gantelme, professeur de chant à Douai ; Latné, propriétaire à Fourmies ; Lassent, professeur de musique à Lille ; Lebrun, commis au Secrétariat de la Faculté des Sciences à Lille ; Legrand, professeur de dessin à Douai ; Lemathiet, à Carnières ; Lescier, professeur de chant à Lille ; Merchier, juge de paix à Lille ; Micaud, sous-inspecteur à Lille ; Nicaud, sous-inspecteur à Lille ; Nicon, à Lille ; Docteur Pistelle, à Recult ; Quinion-Hubert, à Douai ; Sauvage, architecte à Lille ; Sepot, à Douai ; Stassen, délégué cantonal à Hazebrouck ; Tartara, à Hazebrouck ; Tibert, percepteur à Quaedypre ; Vandenmenne, pharmacien à Lille ; Vanderberghe, à Cambrai ; Vion, greffier du Tribunal de Commerce de Roubaix.

Officiers d'Académie

Sont nommés officiers d'Académie :

MM. Allard, receveur des Douanes à Bavay ; Bernard, adjoint à Condé-sur-l'Escaut ; Blondiau, délégué cantonal à Thumeries ; Bottemin, à Lille ; Briquet, à Aniche ; Brunet, imprimeur à Cambrai ; Camelin, directeur d'assurances à Lille ; Cancel, professeur à Douai ; Capelle, à Neuf-Berquin ; Castier, négociant à Maubeuge ; Mlle Cazin, professeur de dessin, à Valenciennes ; Cliche, homme de lettres à Valenciennes ; Collery, à Bourbourg ; Commère, receveur des postes à Douai ; Debrouvier, à Roubaix ; Decroeq, rédacteur des postes à Lille ; Delabre, mutualiste à Tourcoing ; Delannoy, ingénieur à Lille ; Delgne, musicien à Cambrai ; Docteur Deroma, à Wargnies-le-Petit ; Destombes, maire de Croix ; Lesfontaine, à Douai ; Desjardins, à Cambrai ; Dupignies, administrateur du Bureau de bienfaisance ; Dubois, secrétaire de mairie à Gouzlin ; Dalmeq, à Roubaix ; Dufour, ingénieur à Aniche ; Duquet, professeur à Douai ; Durieux, délégué cantonal à Dunkerque ; Luthelt, directeur d'octroi à Cambrai ; Ellebode, à Dunkerque ; Faucon, receveur principal des Douanes à Avesnes ; Fournier, délégué cantonal à Cambrai ; Herlet, maire d'Haynecourt ; Herland, à Lille ; Gaillet, professeur à Lille ; Gauthier, professeur à Roubaix ; Mlle Goyton-Bodenis, institutrice à Sarrageries ; Godard, président au Tribunal civil de Lille ; Laderrière, vice-président au Bureau de bienfaisance à Escaudain ; Lagache, professeur à Roubaix ; Lallard, à Raismes ; Lambiotte, à Douai ; Lamotte, conseiller général à Willems ; Lanyrand, professeur à Cambrai ; Lebeau, conseiller à Rocquignies ; Docteur Leblanc, à Cartignies ; Lecat, à Bavay ; Ledieu, consul à Lille ; Lemaire, à Lille ; Legrand, délégué cantonal à Sebourg ; Leur, instituteur à Onnaing ; Lorthiois, à Lille ; Mlle Hirch, professeur de musique à Lille ; Hubert, secrétaire de mairie à Marcoing ; Le R. P. Huyge, ancien missionnaire ; Mayot, receveur des postes à Caudry ; Mercier, à Roubaix ; Motty, conseiller municipal à Fourmies ; Molinier, caissier à Clary ; Mortier, maire de Maninghem ; Moreau, à la Faculté de Lille ; Moyz, mutualiste à Louvroil ; Munier, dentiste à Cambrai ; Nappe, à l'Ecole de musique de Cambrai ; Ouvalt, à Cambrai ; Pierchoze, conseiller municipal à Fontaine-au-Bois ; Piette, à Fourmies ; Plank, à Roubaix, Plaquet, professeur à Lille ; Pluvinage, à Cambrai ; Roques, ingénieur à Lille ; Pellarin, inspecteur à Cambrai.

MM. Richer, instituteur à Vieely ; Rumeau, maire de Jolimetz ; Roussenac, commissaire de police, Lille ; Docteur Tacten, maire de Saraseole ; Thellier, juge de paix à Gravelines ; Docteur Tersen, médecin-major au 84e d'infanterie, à Avesnes ; Tiberghien, à Douai ; Tillier, au Grand-Fort-Philippe ; Timmerman, mutualiste à Lille ; Tricard, à Denain ; Turotte, professeur à Cambrai ; Vaillant, à Lille ; Vandenne, chef de gare, Aniche ; Verlini, sous-inspecteur à Dunkerque ; Verleulme, comptable à Dunkerque ; Wilamme, à Anzin ; Willet, conseiller d'arrondissement à Poix ; Wyckaert, agent-voyer à Bailleul.

Catastrophe minière en Belgique

Douzaine victimes

Bruxelles, 19 janvier. — Ce matin, à cinq heures, s'est produit à Quaregnon un coup de grisou. L'explosion a eu lieu au numéro 5 de la mine du Couchant-du-Flénu. Quinze ouvriers se trouvaient à ce moment dans le fond ; dix ont été tués sur le coup, deux autres ont été grièvement blessés.

NOUVEAUX DETAILS

Six morts et treize blessés

D'après de nouveaux renseignements la catastrophe serait due, non à un coup de grisou, mais à l'embrasement spontané des poussières de charbon.

Immédiatement après la remonte des rescapés le chef porion et le directeur accompagnés de six ouvriers sont descendus dans le puits.

La remonte des cadavres et des blessés a commencé aussitôt.

Il y a 19 victimes : six morts ; 4 en danger de mort ; 4 grièvement blessés et 5 légèrement.

Tous nos lecteurs nous estiment : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

Importante arrestation à Munich

Une jeune terroriste est prise au moment où elle négociait un billet de cinq cents roubles volé à la Banque de Tiflis.

Berlin, 19. — Hier matin, une jeune Russe, âgée de 23 ans, se présenta dans une banque de Munich, et demanda à changer un billet de cinq cents roubles. La police avait averti toutes les banques qu'elle chercherait le porteur du billet présenté par la jeune Russe.

On avisa la police qui la fit arrêter.

Ce billet provient du vol de trois cent quatorze mille roubles de la Banque Impériale Russe, commis dernièrement à Tiflis pendant le transport de cette somme à sa destination. Huit bombes avaient été jetées sur la place d'Eriwan contre l'escorte, composée de gendarmes et de cosaques. Deux gendarmes avaient été tués et cinquante personnes, dont les deux fonctionnaires qui se trpuvaient dans la voiture contenant l'argent, avaient été grièvement blessées.

Le même jour, deux personnes avaient été arrêtées à Tiflis, dont l'une avait jeté une bombe, et l'on soupçonnait que ses complices avaient pu s'enfuir et se réfugier, soit à Genève, soit à Paris.

La police de Munich fit, dans l'après-midi, une perquisition au domicile de la jeune Slave et découvrit l'adresse, à Munich, de deux autres terroristes, qui ont été appréhendés dans la soirée.

Tous deux étaient arrivés par le rapide de Paris. Sur l'un, qui serait Parisien, on a trouvé 17 billets de 500 roubles provenant du vol de Tiflis. L'autre, qui serait un Russe, du Caucase et qui possédait également une grande somme en papier monnaie, fut convaincu d'avoir changé plusieurs billets de 500 roubles dans le voyage de Paris à Munich.

Nos lecteurs se souviennent que presque en même temps, à Paris, la police arrêtait deux terroristes russes, un homme et une femme, qui changeaient des roubles dérobés à la Banque de Tiflis.

ELECTION SENATORIALE

L'élection sénatoriale de la Meuse a eu lieu aujourd'hui.

Voici le résultat :

MM. Charles Humbert, député	515	ELU
De Benoist	262	voix
Grosdidier	37	voix

Il s'agissait de remplacer M. Ernest Boulanger, décédé, qui siégeait au Sénat depuis 1906, et qui avait été réélu le 7 janvier 1906, par 466 voix sur 617 votants.

On sait que M. Charles Humbert avait été désigné, dimanche dernier, comme seul candidat, par le Congrès républicain de la Meuse.

ELECTION LEGISLATIVE

Deuxième circonscription d'Amiens

M. Jouanchoux, radical, élu contre M. Hourdequin-Baille, libéral.

Le chiffre complet des voix n'est pas connu.

Il s'agissait de remplacer M. Cauvin, radical élu sénateur.

LES FETES DU JUBILE SACERDOTAL DE PIE X

Rome. — Le jubilé sacerdotal du Pape a été ouvert officiellement à l'occasion de la fête de la Chaire de Saint Pierre.

Dans la plupart des villes de l'Italie, il y a des cérémonies solennelles, des « Te Deum ».

A Rome, il y eut grande affluence dans l'église des Jésuites, magnifiquement illuminée.

L'ŒUVRE DE LAICISATION A BREST

Grave incident à la Commission administrative de l'Hospice civil

On mande de Brest qu'un incident vient d'éclater à l'hospice civil.

Les autorités, voulant arriver à la laicisation de l'hospice, décidèrent d'opérer des remplacements dans la Commission administrative, qui était opposée à cette laicisation. A cet effet, le préfet remplaça, sans donner aucune raison, le lieutenant-colonel Laprairie, qui était administrateur depuis treize ans. La Commission administrative émit alors à l'unanimité le vœu que le préfet revienne sur sa décision, étant donné les services rendus par le lieutenant-colonel Laprairie. Le préfet refusa.

En présence de cette décision, M. Rousseau, qui est depuis vingt-deux ans président de la Commission administrative, a donné sa démission ; les deux autres administrateurs ont suivi son exemple.

Une grande effervescence se manifeste dans la province d'Oran

DES TRIBUS SE COMBATTENT

Nombreuses victimes

Alger. — On signale une certaine effervescence dans la province d'Oran. Il a été impossible encore d'en établir l'origine.

C'est ainsi qu'à Mascara, sur la place du marché indigène une rafle éclata ; malgré une rapide intervention de la police il y eut un mort et dix blessés.

Alger. — Hier une nouvelle rafle a éclaté entre les indigènes des tribus Petit Chorfas ; malgré l'intervention du caïd et de son adjoint, une mêlée sanglante a eu lieu au cours de laquelle un indigène a été tué et 12 grièvement blessés.

L'administrateur de la commune mixte de Saint-Denis du Sig s'est rendu sur les lieux accompagné de nombreux cavaliers indigènes. A la suite de ces incidents de sévères mesures d'ordre vont être prises.

NOS MINISTRES DELIBERENT

Une conférence a eu lieu hier matin, à huit heures et demie, au ministère de l'Intérieur, à laquelle assistaient MM. Clémenceau, président du Conseil, Pichon, ministre des Affaires Etrangères, Caillaux, ministre des Finances, Thomson, ministre de la Marine ; le général Picquart, ministre de la Guerre ; et Regnault, ministre de France, à Tanger.

M. Regnault, a fourni des explications détaillées et d'un caractère très satisfaisant sur l'organisation projetée de la police dans les ports marocains et sur les conditions financières dans lesquelles cette organisation peut avoir lieu.

Différentes solutions ont été examinées. Aucune décision définitive n'est intervenue.

M. Regnault aura ultérieurement de nouveaux entretiens avec le président du Conseil et le ministre des Finances.

Ajoutons que les ministres ont envisagé les conséquences financières que peuvent avoir les évènements actuels. Ils ont pris connaissance d'un état détaillé des crédits qui ont été engagés jusqu'à ce jour.

Les résolutions auxquelles les ministres se sont arrêtés ne seront rendues officiellement publiques qu'après qu'elles auront été sanctionnées par le Conseil des ministres qui se tiendra mardi.

LA ROUGEOLE ET LA SCARLATINE SEVISSENT A St-MIHIEL ET A COMMERCY

Des cas de scarlatine et de rougeole sont signalés dans plusieurs garnisons du 6e corps, notamment à Saint-Mihiel et à Commercy.

On a constaté que dans la plupart des garnisons atteintes, les deux maladies avaient d'abord sévi sur la population civile. Les mesures les plus énergiques ont été prises par le service de santé du 6e corps pour enrayer l'épidémie, qui ne présente en aucun endroit un caractère de réelle gravité.

LE FEU AU CHATEAU DE VERSAILLES

Un incendie s'est déclaré hier dans les appartements de M. Marcel Lambert, architecte du Palais de Versailles. Le feu a été rapidement éteint, grâce à la promptitude des secours. Les dégâts sont peu importants, mais l'émotion a été grande dans la ville où le bruit s'était vite répandu que le château était menacé.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de brigade Lhéritier, commandant l'Ecole Polytechnique, et l'intendant militaire Retragny, directeur du service de l'intendance du 7e corps, passent dans la réserve.

TABLEAU D'AVANCEMENT

Sont inscrits au tableau d'avancement : pour être chef artificier, le sous-officier n° 13, Delcourt, sous-chef mécanicien au 15e d'artillerie ; pour maréchal-des-logis-chef mécanicien, n° 9, Bouriard, sous-chef mécanicien au 15e d'artillerie.

A BUZENVAL

La manifestation annuelle de Buzenval, sous la présidence de Déroulède, a été précédée d'un grand banquet de 250 couverts à Saint-Cloud.

Les ligueurs s'étaient réunis à dix heures cinquante, à la gare Saint-Lazare, pour prendre le train ensemble.

Au dessert, des discours patriotiques ont été prononcés par MM. Galli, Marcel Habert et plusieurs membres du comité-directeur de la Ligue.

Le cortège s'est formé ensuite sur la place d'Armes, précédé du drapeau des Ligueurs et d'une magnifique couronne qui sera déposée au pied du monument commémoratif.

Dans le vibrant discours qu'il a prononcé, Paul Déroulède a fait l'éloge des soldats français combattant au Maroc et a glorifié la Pologne luttant contre l'oppression prussienne.

AU PAYS DE M. LOUBET

LES SERGOTS SE METTENT EN GRÈVE

Montélimar, 19. — Une grève originale vient d'éclater à Montélimar ; les agents de police, au nombre de huit, ont donné en bloc leur démission et ont cessé immédiatement leurs fonctions. Les services de police et de surveill